



Conseil communal de Genolier

Rapport de la Commission des routes, domaines & urbanisme

Objet: **Préavis n°77/2025**

Concernant une demande de crédit de CHF 2'009'000.- TTC destinée à l'achat de la parcelle N°45 à Genolier

Date séance : Lundi 24 Novembre 2025

Présents : Cédric Girardet (Rapporteur) ; Christian Bochet ; Thierry Stäger ; Melissa Capelle

Absents : Maxime Dunand

Préambule :

Le présent rapport concerne le **préavis municipal n°77/2025** relatif à l'acquisition de la parcelle n°45 à Genolier pour un montant de **CHF 2'009'000 TTC**. Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de développement du futur quartier de la **Brégentenaz**.

Rapport de la Commission des Routes, Domaines et Urbanisme.

Suit à sa séance avec la Municipalité, la commission relève les points suivants :

- La parcelle sera intégrée au projet du futur quartier de la Brégentenaz, ce qui correspond à la vision stratégique de la commune.
- Quatre bureaux d'architectes ont déjà été sélectionnés pour ce projet. L'intégration de cette nouvelle parcelle modifie leur cahier des charges, mais ne nécessite pas la réouverture des candidatures. Les bureaux devront adapter leurs visions, ce qui pourrait entraîner un léger retard.
- L'acquisition de cette parcelle apparaît comme une évidence pour la commission, notamment au regard du désengagement du quartier de la Chèvrerie, dont l'objectif était de permettre l'acquisition de nouveaux terrains dans la commune.

Conclusion de la Commission des routes, domaines et urbanisme :

La commission recommande d'accepter le préavis n°77/2025 concernant une demande de crédit de CHF 2'009'000.- TTC destinée à l'achat de la parcelle n°45 à Genolier. Elle considère que cette opération constitue une opportunité stratégique pour la commune tout en valorisant le patrimoine immobilier communal.

C.Girardet (Rapporteur)

C.Bochet

T.Stäger

M.Capelle